

Réunion gestionnaires Créteil

Jeudi 27 novembre 2015
Au Collège Victor Hugo, Créteil

Accueil café-croissants à 9h00

Début de la réunion à 9h45

En introduction madame Pizzuto annonce qu'elle a reçu de madame Duhén directrice de l'éducation et des collèges, une réponse positive à l'invitation à l'une de nos prochaines réunions. L'objectif est d'échanger sur les orientations et dispositions générales du conseil départemental du Val de Marne, en matière notamment des budgets des collèges, des marchés ou groupements de commandes, des personnels.. tout ce qui touche de près l'environnement du métier de gestionnaire en collaboration avec le CD.

Madame Duhén doit informer de dates de disponibilité, qui nous permettrons de caler celle de notre prochaine réunion.

Nous commençons la réunion par le premier point de l'ordre du jour :

I. BILAN DEM'ACT

- Marie-Claude (Lyc. Gutenberg - Créteil) : RAS, par contre, il n'y a pas la transmission des actes par le Chef d'Etablissement est hors délai.
- Sandrine (Clg. La Cerisaie - Charenton) : elle s'occupe de tout, c'est-à-dire : rédacteur, valideur et administrateur avec la clé OTP.
- Nathalie (Clg. Roland Garros) : rédacteur pour tous les actes. Le Chef d'Etablissement prend le relais jusqu'au bout et celui-ci respect les délais ;
- Catherine (Clg. P. Eluard – Bonneuil) : rédacteur financier et la secrétaire du chef d'Etablissement sur tout le reste. Le Chef d'Etablissement prend le relais, mais il ya un dépassement du délai dû à des problèmes techniques.
- Aude (Clg. Victor Hugo – Créteil) : elle rédige tous les actes, mais il ya une validation commune avec le Chef d'établissement
- Etienne (Lyc. Léon Blum – Créteil) : Expérimentation depuis 2012. Le Chef d'Etablissement valide et le gestionnaire transmet et fait le suivi dans un délai raisonnable.
- Bernard (Lyc. Branly – Créteil) : a reçu tous les droits, du coup il a été bloqué dans tous son travail.
- Murielle (Clg. H. Barbusse – Alfortville) : La gestionnaire rédige, valide et transmet les

actes. Les délais de transmission ne sont pas tenus.

- Martine (Lyc. St Exupéry – Créteil) : la gestionnaire fait tout.
- Josiane (Clg. E. Zola – Choisy le roi) : La gestionnaire a travaillé avec la secrétaire en tant que rédacteur. Celle-ci a saisi les actes et les transferts.
- Chahrazad (Clg Laplace – Créteil) : Aucun problème pour rédiger les actes. Le chef d'Etablissement valide et la gestionnaire transmet tout. Il respecte la logique. La navette rédacteur valideur rend le délai de transmission difficile à tenir.
- Jean-Pierre (Clg. Pasteur – Créteil) : Le Chef d'Etablissement a donné tous les droits au gestionnaire, ce qui bloque l'application du rédacteur (page blanche). L'Adjoint a validé. Il ya une répartition des tâches logiques.
- Pascal (Lyc. J. Brel – Choisy le roi) : La gestionnaire rédige les actes financiers et fait le reste des actes avec le chef d'Etablissement.
- Fabienne (Clg Plaisance – Créteil) : il y a un travail en commun avec le Chef d'Etablissement. Celui-ci prend le relais, mais ne respecte pas les délais.
- Ibticem (Clg. S. de Beauvoir – Créteil) : Le gestionnaire et le chef d'établissement travail en collaboration. Les délais ne sont pas tenus.

Un tour de table a été fait pour relever les établissements qui respectaient ou pas les procédures

- 13 EPLE : traitent les actes financiers
- 3 EPLE : traitent tous du début à la fin

On observe que le dispositif délégation est très limité en EPLE. Le Procès-Verbal semble très bien dans DEM'ACT, il est conseillé de l'utiliser car synthétique, bon fil conducteur.

II. PREPARATION BUDGETAIRE 2016

En mono-poste : 10 EPLE sur 15 n'ont pas eu de soucis. Les autres ont été résolus par des tickets CECOIA.

- Lycée Léon Blum : impossible d'installer sur le réseau, le lecteur de carte à puce peut bloquer l'installation.
 - Lycée St Exupéry : à l'installation de la prépa-budgétaire, tout a disjoncté.
- Il faut aussi s'occuper de tous les problèmes rencontrés maintenant et ne pas attendre au moment de la bascule pour les faire.

10 / 15 budget aboutis

Certains préparent leurs budgets sur le logiciel Excel avant de le faire sur GFC.

Pour les nouveaux gestionnaires, cela semble le mieux pour une présentation au CA, à l'appui des commentaires, et associés éventuellement à des graphiques d'analyse pour les plus à l'aise dans ce genre de présentation.

Martine Pizzuto, rappelle néanmoins qu'au-delà de cette présentation sous excel, c'est bien le

document officiel « BUDGET PRIMITIF » édité dans GFC-PREPABUD qui doit être le support du vote en CA. Attention aux écarts d'arrondis dans excel !!

La note technique d'accompagnement, diffusée par le CD 94, n'est pas très claire pour les nouveaux. Il faut aller chercher les orientations sur les tarifs d'hébergement dans un autre document, et celui-ci rappelle à ceux de l'an passé (!!!) sans préciser, qui eux-mêmes font référence à l'an passé.....c'est un vrai jeu de piste.

Par ailleurs, pourquoi parler du compte financier, des dates et des pièces... dans la « préparation budgétaire » ?

III. QUESTIONS DIVERSES

- Lycée Léon Blum : Cherche un matériel pour dématérialiser l'eau

Dans le cadre du remplacement du matériel, en fin de vie, destiné à fabriquer de l'eau déminéralisée pour ses classes de sciences, Etienne ANDRE évoque sa volonté d'acquérir un osmoseur à membrane inversée beaucoup plus écologique.

Cette méthode de purification de l'eau est actuellement expérimentée dans quelques collèges du Val de Marne pour l'entretien des locaux en vue de réduire l'utilisation des produits chimiques.(au collège Pasteur notamment)

Il évoque ensuite le procédé permettant de produire de l'eau chlorée par électrolyse à partir de chlorure de sodium et présente aussi son projet d'évacuation, après tri, des déchets alimentaires par une entreprise spécialisée de retraitement présente sur la ville de Créteil.

Toutes ses expérimentations en E.P.L.E. contribuent à la protection de l'environnement ; sujet particulièrement d'actualité.

Fin de réunion 12h30

Prochaine prévue au lycée Branly Créteil le 5/02/2015 à confirmer.